

MINUTES OF PROCEEDINGS

[Text]

THURSDAY, November 13, 1969.
(1)

The Standing Committee on Justice and Legal Affairs met at 10.05 a.m. this day, for organization purposes.

Members present: Messrs. Cantin, Chappell, Deakon, Forget, Gervais, Gibson, Knowles (Winnipeg North Centre), MacEwan, Serré, Tolmie, Valade—(11).

The Clerk of the Committee opened the meeting and presided over the election of the Chairman of the Committee.

Mr. Deakon moved, seconded by Mr. Forget,

—That Mr. Tolmie be elected Chairman of the Committee.

On motion of Mr. Gibson, seconded by Mr. Serré, it was

Resolved,—That nominations be closed.

The question being put on the first motion, it was *resolved* in the affirmative. The Clerk of the Committee declared Mr. Tolmie duly elected Chairman of the Committee.

Mr. Tolmie took the Chair and thanked the Committee for the honour conferred upon him.

The Chairman called for motions for the election of a Vice-Chairman.

Mr. Cantin moved, seconded by Mr. Forget,

—That Mr. Gervais be elected Vice-Chairman of the Committee.

The question being put on the motion, it was *resolved* in the affirmative. The Chairman declared Mr. Gervais duly elected Vice-Chairman of the Committee.

On motion of Mr. Deakon, it was *Agreed*,—That the Committee print 1000 copies of its Minutes of Proceedings and Evidence.

PROCÈS-VERBAUX

[Traduction]

Le JEUDI 13 novembre 1969
(1)

Le Comité permanent de la justice et des questions juridiques se réunit aujourd'hui à 10 h. 05 du matin, afin de s'organiser.

Présents: MM. Cantin, Chappell, Deakon, Forget, Gervais, Gibson, Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), MacEwan, Serré, Tolmie, Valade—(11).

Le greffier du Comité ouvre la séance et préside à l'élection du président du Comité.

M. Deakon propose, avec l'appui de M. Forget,

—Que M. Tolmie soit élu président du Comité.

Sur la proposition de M. Gibson, avec l'appui de M. Serré,

Il est décidé,—Que la mise en candidature soit close.

La première motion est mise aux voix et est *adoptée*. Le greffier du Comité déclare que M. Tolmie est dûment élu président du Comité.

M. Tolmie assume la direction de la réunion et remercie le Comité de l'honneur qu'il vient de lui conférer.

Le président fait l'appel des motions relatives à l'élection d'un vice-président.

M. Cantin propose, avec l'appui de M. Forget,

—Que M. Gervais soit élu vice-président du Comité.

La motion est mise aux voix et est *adoptée*. Le président déclare que M. Gervais est dûment élu vice-président du Comité.

Sur la proposition de M. Deakon, *Il est décidé*,—Que le Comité fasse imprimer 1,000 exemplaires de ses Procès-verbaux et témoignages.